

PV de la réunion du 30 novembre 2020 du Conseil de l'EDMH

Présents : Stéphane Nonnenmacher, Eliane Bécache, Agnès Desolneux, Lucas Gerin, François Roueff, Benjamin Schraen, Nizar Touzi, Vincent Sécherre, Georges Gonthier, Frédérique Laurent-Nègre, Odélia Guedj, Marie Haghebaert, Thorgal Hinault, Elio Joseph

Excusés : Pascal Massart, Huyên Pham, Céline Grandmont, Victor-Emmanuel Brunel

Absents : Loïc Gouarin, Sandrine Charousset

1. Présentation des résultats des élections des représentants doctorants

Le conseil est informé du résultat des élections des représentants doctorants. Les représentants sont en majorité des doctorantes en première année de thèse. Les représentants ont déjà pris l'initiative d'un alias mail commun pour une meilleure communication.

2. Remplacement du directeur adjoint du pôle « Ecole Polytechnique »

Lucas Gérin est remercié pour le travail qu'il a fourni ces derniers mois dans un contexte administratif compliqué. La proposition de le remplacer par Nizar Touzi, professeur au CMAP, comme directeur adjoint de l'EDMH chargé du pôle « Ecole Polytechnique », est adoptée à l'unanimité par le conseil.

3. Point sur la rentrée 2020

Qui s'occupe des cotutelles à IPP

Alexandra Belus ne s'occupe plus de l'administration du doctorat à l'IPP. En attendant qu'elle soit remplacée, Adriana Tapus (directrice de l'ED IPP) fait l'intérim.

Entretiens de 2^{ème} année

Le conseil discute de l'opportunité d'un entretien plus approfondi avec les doctorants en fin de 2^e année, à la suite de leurs exposés de mi-thèse. Un tel entretien permettrait de débriefer le doctorant sur son exposé, et de préparer les échéances de la 3^e année (candidature postdoc ; formations nécessaires à une reconversion dans l'industrie). D'autre part, l'IPP exige un mini-rapport pour pouvoir se réinscrire en 3^e année.

Après discussion, le conseil demande aux comités de suivi (DA + représentants locaux) d'organiser de brefs entretiens individuels consécutifs aux exposés de 2^e année, donnant lieu à un rapport succinct (pour les doctorants de l'IPP), tout en maintenant l'entretien en janvier-février de 3^e année, suivi d'un rapport détaillant le calendrier de soutenance et préparant l'après-thèse.

Evolution des procédures d'inscription et soutenance sur ADUM.

Les gestions administratives des thèses ont été redistribuées au sein de l'UPSAY, avec maintenant 2 gestionnaires pour toute l'EDMH-UPSAY. Du côté IPP, 1 gestionnaire pour X+ENSTA+ENSAE.

SN discute de la dématérialisation des procédures de soutenance instituée à l'UPSAY depuis mi-septembre, qui pose des problèmes. Cette dématérialisation est aussi prévue du côté IPP.

Notre demande de faire envoyer automatiquement les notification d'ADUM aux personnes concernées (DA) n'a toujours pas été réalisée, toutes les notifications parvenant à l'adresse edmh@fondation-hadamard.fr. Relancer une fois que la période sera plus calme.

Procédure soutenance en visio : depuis mi-octobre 2020, plus besoin de demander une autorisation pour visio totale.

Etat des inscriptions : présentation des chiffres des inscriptions prévues.

Nous prévoyons 5 réinscriptions en 5^e année, 41 réinscriptions en 4^e année (v. liste plus bas), 6 abandons

Promo 2018-19: 1 sout 2020, 89 réinscription en 3A prévues, 1 abandon

Promo 2019-20: 98 réinscriptions en 2A prévues, 0 abandon

Promo 2020-21: 80 inscrits au 2/12/2020

4. Demandes de dérogation

Réinscription en 4^eme année

Certains doctorants ayant déjà demandé leur réinscription en 4^e année en juillet 2020, ont été réinscrits. Cependant, la majorité des demandes de dérogation nous sont parvenues récemment.

SN passe en revue les demandes éligibles pour :

Atiq, Ausset, Bammei, Benneteau, Boughezzi, Chen, Demeure, Di Battista, Dib, Federico, Gammoudi, Hannebicque, Izydorczyk, Janati, Kaiser, Larroche, Lerer, Loge, Marchand, Methenni, Neirac, Nguyen, Niu, Rai, Reis, Rousseau, Saillant, Salaun, Sawadogo, Shebzukov, Trom, Van Gorp, Zuniga

LG signale une demande supplémentaire de réinscription en 5A pour Morel.

Le conseil valide toutes ces demandes (sous réserve d'informations pour Morel).

SN rappelle que pour obtenir une dérogation de réinscription en 4^e année, une lettre explicative du DT est nécessaire, en plus du formulaire de dérogation.

Cas problématiques :

G.Bhattacharya (LAG, DT M.Kontsevich). Le DT estime qu'il n'a aucune chance de finaliser sa thèse dans les mois qui viennent. Pas de réinscription en 4eA. On s'oriente donc vers un abandon de thèse.

J. De Catelan (LMO, DT Méliot): n'a pas entamé sa réinscription.
A obtenu un ATER à Orsay. BS va prendre contact avec lui.

J-F Martin (LMO, DT Bouscaren). Avait obtenu ATER à Orsay, y a renoncé fin septembre, et va abandonner la thèse.

K.Tor (LTCl, DT Roueff+Douc): suite à situation très conflictuelle, l'ED a organisé une commission de conciliation, à laquelle la doctorante n'a pas voulu participer. L'ED a donc préconisé un abandon de thèse le 1^{er} septembre, suivi d'un licenciement.

Dérogation au surendrement

Nicolas Vayatis (CeBo), qui co-encadrerait 11 doctorants début octobre, a fourni une demande de dérogation détaillée expliquant la situation de chacun de ses doctorants.

6 d'entre eux vont soutenir d'ici fin mars 2021. Compte tenu de deux nouvelles inscriptions, il co-encadrera alors 7 doctorants, dont 4 comme DT principal, avec un taux total de 275%. Le conseil prend acte de cette réorganisation, et autorise A.Zhao à s'inscrire en thèse sous la co-direction de N.Vayatis.

Demande d'encadrement de Yongfeng QU

Yongfeng Qu, ingénieur R&D chez Gaz Transport et Technigaz, docteur et HDR (2020) en Génie des Procédés, est depuis 2019 PAST à l'IUT d'Evry ; depuis septembre 2020 il est également « membre hébergé » au Centre Borelli, dans l'équipe de Jean-Michel Ghidaglia. Dans le cadre de sa collaboration avec le CeBo, Y.Qu souhaite encadrer des thèses insrites à l'EDMH, par le biais du partenariat entre l'UPSaclay et le Chinese Scholarship Council (CSC). Il a proposé des sujet de thèse concernant la modélisation et la simulation 3D de gaz atmosphériques, avec des applications pratiques (pollution atmosphérique, fuites de gaz inflammables). L'appel à candidatures sur les bourses CSC-UPSaclay s'achevant le 20 novembre, SN a autorisé Y.Qu à déposer un sujet de thèse sur le portail de l'EDMH, tout en émettant des réserves sur l'opportunité de faire porter ce sujet de thèse par l'EDMH, vu leur caractère très appliqué et numérique.

A.Desolneux explique que la politique scientifique du CeBo est tournée vers les projets de recherche aux interfaces avec les maths, en collaboration avec des industriels ou d'autres disciplines (médecine, biologie).

Le conseil a pris connaissance du dossier de Y.Qu ; il s'interroge sur l'opportunité de faire encadrer une thèse en mathématiques appliquées par un chercheur non mathématicien. Il lui semble souhaitable qu'un co-encadrant mathématicien puisse guider le doctorant sur les questions théoriques reliées au projet de thèse.

La qualité des candidats, et leurs compétences en mathématiques, seront de toute façon évaluées par l'EDMH, qui fournira un classement des différents projets soumis aux bourses CSC-UPSay début février.

5. Demande de prolongations dues au Covid-19

SN informe le conseil des différents arbitrages concernant les demandes de prolongations de financement de thèse suite au confinement du printemps 2020.

6. Abandon de thèse

Déjà discutés au moment du point 4.

7. Budget de l'EDMH + LMH-EDMH

Le budget 2020 de l'EDMH a été fortement réduit, suite au confinement. Le budget reçu par l'UPSay et l'IPP s'est élevé à 5500 €, qui ont été dépensés sous la forme de formations (cours de langue) et de matériel informatique pour quelques doctorants.

Les financements doctoraux du LMH sont rappelés: appel Vivaldi, appel Visibilité junior doctorant, événements scientifiques. En raison de la pandémie, les missions prévues par l'appel Vivaldi ont été annulées, les missions de l'appel Visibilité junior ont été reportées.

Prévision 2021

Présentation des prévisions des 2 budgets EDMH et LMH

Comment reverser les budgets missions, procédures, optimiser la redistribution ? A l'étude.

SN revient vers les membres du conseil quand il aura des informations plus claires

8. Campagne de recrutement

Programmes doctoraux

SN informe le conseil de la mise en place de « programmes doctoraux » au sein de l'UPSaclay. Ceux-ci ont pour objet de mieux répartir les bourses doctorales MESRI sur un horizon de 5 ans, et d'augmenter la visibilité des offres de doctorat:

- programmes doctoraux fléchés vers des domaines interdisciplinaires (ex : les programmes existants ou passés UDOPIA, ADI, IDI de l'IdEX).

- programmes doctoraux blancs, disciplinaires.

Un programme doctoral « Maths » regrouperait les laboratoires du périmètre de la GSMath de l'UPSaclay, et serait donc identique à l'EDMH-UPSaclay.

Notons que l'IPP a déjà regroupé son offre doctorale sous la forme de « programmes ».

Le Labex Mathématique Hadamard doit parvenir à son terme sous sa forme actuelle fin 2022. Il n'est a priori pas clair si le LMH puisse s'engager sur des bourses de 3 ans en septembre 2021.

Dans le cas où des financements sur 3 ans pourront être engagés, se posera la question du montant de ces bourses, compte tenu de l'augmentation des contrats doctoraux prévus dans la LPR. En cas d'augmentation de 25%, le LMH pourra financer 4 contrats au lieu de 5.

Le DIM Math-Innov va arriver à son terme, mais devrait encore pouvoir financer des thèses en 2021. Le nombre de bourses financées n'est pas encore connu.

9. Points divers

E.Bécache fait remonter le problème d'une doctorante étrangère, dont le dossier de réinscription est bloqué car elle n'a pas de n° de sécurité sociale. Elle a dû passer par Sciences Accueil pour obtenir son numéro de SS.

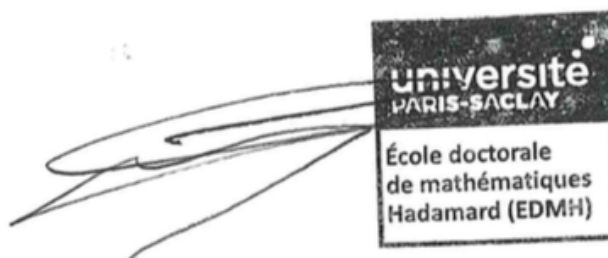
SN : il n'est pas normal qu'elle n'ait pas reçu de n° de SS alors qu'elle a un contrat doctoral depuis plus d'un an.

F.Roueff : Césure de Gazagnadou N. Gazagnadou veut entamer une césure de 6 mois chez l'entreprise Criteo. Son contrat doctoral est financé par le Dim Math-Innov (promo 2018). Faut-il demander l'aval de la région IdF pour cette césure ? (le document de demande de césure mentionne « l'avis du financeur »).

FR propose que Gazagnadou fasse sa demande de césure auprès de l'EDMH, sans attendre d'avoir reçu l'accord du DIM.

Prochain conseil de l'EMDH : Mardi 30 mars à 14h

Pour le conseil de l'EDMH,
Stéphane Nonnenmacher, directeur de l'EDMH
Orsay, le 7/12/2020



universit 
PARIS-SACLAY

 cole doctorale
de math matiques
Hadamard (EDMH)